

Promotion So Friday Formation :

- 20% pour toute commande passée entre le 13 novembre et le 1er décembre 2025*

*Voir conditions ci-dessous :

Article 1 : Sociétés organisatrices

- SOGELINK, SAS au capital de 161 370 euros, dont le siège social est situé au 131, chemin du Bac à Traille - 69300 CALUIRE ET CUIRE, immatriculée au RCS de Lyon sous le n° 432 993 780,
- SOGELINK ENGINEERING, SAS au capital de 130 000 euros, dont le siège social est situé au 131, chemin du Bac à Traille - 69300 CALUIRE ET CUIRE, immatriculée au RCS de Lyon sous le n°384 355 285,

Ci-après définies ensemble les « Sociétés Organisatrices »

Les « Sociétés Organisatrices » mettent en place une promotion exceptionnelle dont les conditions générales sont décrites dans le règlement ci-dessous.

Article 2 : Période de la promotion So Friday Formation :

La promotion So Friday Formation est valable du 13/11/2025 inclus au 01/12/2025 inclus.

Les Sociétés Organisatrices se réservent la faculté, à tout moment, de plein droit sans préavis et sans avoir à le justifier, d'interrompre la promotion So Friday Formation, de la proroger ou de l'écourter.

Dans un tel cas, elles en informeront ses clients et prospects par le biais d'une communication par email. Leur responsabilité ne pourra être engagée de ce fait, à quelque titre que ce soit. En conséquence, toute demande reçue après la date de fin affichée sur l'email ne sera pas prise en compte.

Article 3 : A qui s'adresse la promotion So Friday Formation ?

La promotion est réservée aux professionnels pour toute commande de formation passée entre le 13/11/2025 et le 01/12/2025 inclus (et dispensée avant le 28/02/2026 en ce qui concerne les formations Sogelink).

La promotion ne s'applique pas aux clients publics avec lesquels la société organisatrice a conclu un contrat dans le cadre d'une procédure de marché public adaptée ou formalisée.

Article 4 : Contenu et conditions de la promotion So Friday Formation

- **20% de remise sur le prix des formations ci-dessous** (hors promotions en cours)
- Promotion valable sur les formations des Sociétés Organisatrices à distance ou en présentiel, en intra ou inter-entreprises en fonction de la liste ci-dessous.
- Promotion valable pour toute commande passée entre le 13/11/2025 inclus et le 01/12/2025 inclus
- Concernant les formations Sogelink : Promotion valable exclusivement pour les formations dispensées avant le 28 février 2026 (la promotion ne pourra s'appliquer à aucune session organisée postérieurement à cette date).
- Offre réservée aux clients et prospects qui en font la demande
- Promotion non cumulable avec toute autre remise ou promotion en cours
- Promotion applicable uniquement en France (hors DOM-TOM), Belgique, Suisse, Luxembourg pour les formations de la Société Organisatrice **Sogelink**.
- Promotion applicable uniquement en France (DOM-TOM inclus), Suisse, Luxembourg, Belgique, Canada pour les formations de la Société Organisatrice **Sogelink Engineering**.

Liste des formations concernées :

Pour la société SOGELINK

En INTRA uniquement :

- AIPR : Formation et examen Opérateur
- AIPR : Formation et examen Concepteur / Encadrant
- AIPR : Formation & examen Concepteur / Encadrant / Opérateur
- Parcours Sécurité réseaux
- Habilitation électrique BF – HF : Exécutant / Chargé de chantier
- Lecture de plans de réseaux et marquage piquetage
- DT-DICT : Rôles et responsabilités
- DT-DICT : Contentieux liés aux dommages réseaux
- Obligations de l'exploitant de réseaux (cartographie)

En INTER ou en INTRA :

- AIPR : Formation et examen Concepteur / Encadrant
- DT-DICT : Rôles et responsabilités
- Obligations de l'exploitant de réseaux (cartographie)

Pour la société SOGELINK ENGINEERING

Toutes les formations en INTER ou en INTRA proposées par Sogelink Engineering :
<https://bit.ly/4hm5H7B>